64859 2.5.1

COMMUNE DE CHESEREX

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION

EXTENSION DE LA ZONE CHALETS

Adopté par la Municipalité de Chéserex dans sa séance du 10.10.1990

N. Herren

Le Syndic — Le Secrétaire

Soumis à l'enquête publique au Greffe municipale de Chéserex

N. Herren

Le Syndic — Le Secrétaire

Adopté par le Conseil Général de Chéserex dans sa séance du 27.06.1991

Le Président — Le Secrétaire

Approuvé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud dans sa séance du

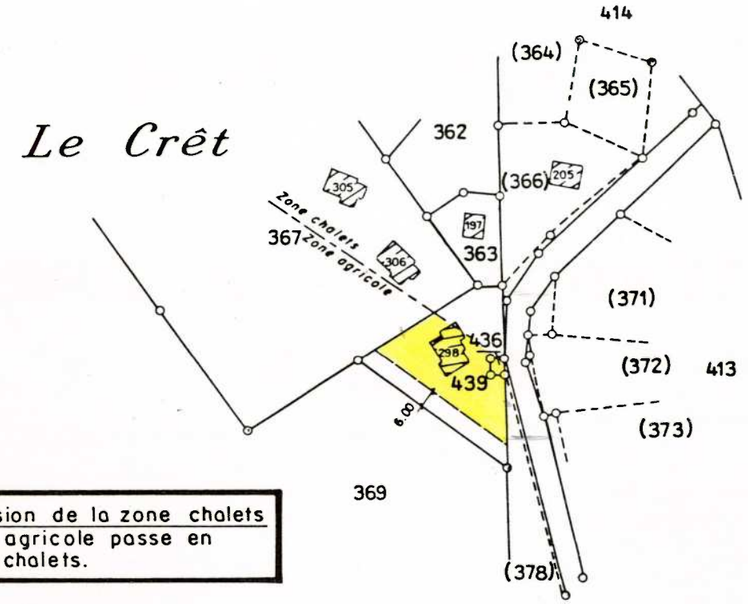
21 AOUT 1992

l'atteste,

Le Président — Le Chancelier

D.T. 3572	ECHELLE 1:2000	Bureau technique J.M. Grellet - M. Nickl Géomètre Génie rural Génie civil Aménagement du territoire 1260 Nyon
septembre 1990		

363: BARRAS Henri
(366) MELANJOIE dit SAVOIE Bernard
367 FRUET Denise
369 HAUSER Gottlieb
(378) PIGUET Jean-Maurice
436 C.V.E
413-414 CHESEREX la Commune
439 CRAW Malvyn et sa femme Silvia



Extension de la zone chalets
zone agricole passe en zone chalets.

Réglement :

1) Le réglement communal de la 'zone chalets' est applicable.
2) Entrée en vigueur : les présentes modifications entrent en vigueur dès leur approbations par le Conseil d Etat du canton de Vaud. Elles abrogent toutes dispositions antérieures contraires.

Etabli sur la base de la mensuration cadastrale